



**Pordic Accueil Jeunesse (PAJ)**  
Accueil de Loisirs Sans Hébergement 12/17 ans  
**PROJET PEDAGOGIQUE**  
Année 2018-2019

# Sommaire

## I- Contexte

1- La Ville de Pordic

2- Le Pordic Accueil Jeunesse

## II- Objectifs

1- Projet éducatif de la municipalité

2- Projet pédagogique de l'équipe d'animation

## III- Le projet de fonctionnement

1- Les périodes d'accueil

2- Une journée type

## IV- Les moyens

1- L'équipe

2- Le budget

## V- Evaluation

# I- Contexte

## 1- La ville de Pordic

La nouvelle commune de Pordic, partagée entre terre et mer, compte 7122 habitants et fait partie de Saint-Brieuc Agglomération.

Le maire de la commune est Monsieur Maurice BATTAS. Le service éducation et animation enfance jeunesse se trouve à la mairie, 1 place Emile Guéret. L'adjointe en charge de ce service est Madame Isabelle DESFEUX.

## 2- Le Pordic Accueil Jeunesse (PAJ), ALSH 12/17 ans

### Les locaux :

Le P.A.J (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) se situe dans les locaux de l'Accueil Jeunesse Solidarité au rez-de-jardin de l'Espace Odio Baschamps. Il se compose de différents espaces :

- un comptoir d'accueil pour les inscriptions
- un coin lecture et un coin ordinateur,
- une salle pour les activités d'intérieur (ateliers créatifs, jeux de société...) avec chaises, tables, baby-foot, jeux de société, livres, poste radio ...
- une cuisine équipée d'une plaque de cuisson, un four, un frigo, un évier, des tables et des chaises
- le hall est dédié à l'accueil des jeunes: ils viennent y signaler leur arrivée ou leur départ,
- un espace extérieur avec panier de basket et terrain en herbe.

### Le matériel à disposition :

Le matériel pédagogique se trouve dans un espace qui lui est dédié au sein des locaux. Cet espace est accessible aux jeunes avec accord de l'animateur. Dans les différents espaces décrits ci-dessus les jeunes peuvent trouver d'autre matériel auquel accessible librement.

Concernant les équipements : les gymnases, le dojo et la salle de tennis de table sont utilisées selon les activités du programme. Du matériel sportif présent au complexe Louis Auffray est à disposition de l'équipe enfance jeunesse.

Pour les déplacements, le minibus et la voiture de la Ville sont utilisés pour maximum 12 jeunes. Dans le cas où l'effectif est plus élevé, des minibus ou des cars doivent être loué auprès du prestataire porteur du marché public : la société Rouillard basée à Plérin.

### Le public accueilli :

La capacité maximale d'accueil est de 36 jeunes. Elle peut être augmentée à 48 jeunes pour la période estivale, en cas de séjour par exemple. Les jeunes qui viennent au PAJ sont majoritairement pordicais. Quelques jeunes des communes alentours (Plérin, Lantic, Ploufragan, Tréguéux) et d'autres présents sur la commune pour les vacances fréquentent le PAJ.

### Les activités :

Le programme des animations est disponible au moins trois semaines avant la période d'accueil. Il est établi par l'équipe et intègre des activités proposées par des prestataires et des structures jeunesse.

Il est diffusé sur le site de la Ville, le blog du PAJ, dans les lieux de passages (commerces, médiathèque, salle omnisports, ...). Les adhérents le reçoivent par voie postale une semaine avant le début des inscriptions.

## Les modalités d'inscriptions :

Toute inscription se fait au PAJ. Une première matinée, un samedi, marque le lancement des inscriptions. Ensuite les jeunes peuvent venir s'inscrire tous les mercredis et jusqu'à la veille des activités selon les places disponibles. Pour être inscrit, il faut donc :

- devenir adhérent (11€ pour un an de date à date),
- compléter la fiche sanitaire + la liste des produits médicamenteux autorisés,
- compléter la grille d'inscription aux activités,
- règlement des activités choisies (possibilité de tarifs dégressifs selon les revenus sur présentation de l'avis d'imposition en cours) ; les tarifs sont affichés sur le programme et dans les locaux.

Tous les documents sont téléchargeables sur [www.pordic.fr](http://www.pordic.fr).

## II- Objectifs

### 1- Projet éducatif de la municipalité

- Favoriser l'autonomie de l'enfant, en respectant le rythme de chacun.
- Éveiller l'esprit de découverte et d'ouverture sur le monde.
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs activités et leurs projets.
- Cultiver l'esprit de citoyenneté et le savoir vivre ensemble pour faire de Pordic un territoire solidaire et respectueux.

### 2- Projet pédagogique de l'équipe d'animation

Ce projet a été établi avec l'ensemble de l'équipe jeunesse suite au bilan de l'année 2017-2018.

Intentions éducatives	Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
Favoriser l'autonomie	Instaurer des temps d'échange.  Recueillir les envies et les attentes des jeunes.	Suite aux animations pendant les vacances (à savoir 17h/18h).  Une demi-journée par semaine de vacances proposer un accueil informel.  Relancer les activités des mercredis à raison de 1/mois.	Mettre en place un questionnaire à partir de janvier 2019 pour connaître l'opinion des jeunes et de leurs familles.

	Repérer les difficultés des jeunes dans l'activité.	Prévoir une pause dans l'activité et adapter le déroulé.	Les jeunes ont-ils apprécié le fait d'entrecouper l'activité pour se recentrer dessus ?
	Les amener à faire par eux-mêmes de manière ludique (rangement, respect du matériel, entraide)	Création d'un outil sur le modèle de celui créé en 2018 pour les tâches ménagères	Quel outil a été mis en place ?
Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs idées, leurs projets	Construire un projet collectif.	Rencontres collectives.	Combien de rencontres et combien d'actions ?
	Donner l'opportunité aux jeunes de bâtir des séjours qui leur ressemblent dans un cadre clair et sécurisé.  Informers les familles pour qu'elles comprennent la démarche	S'engager dans des actions d'autofinancement sur le territoire communal avec une possible participation des familles volontaires.	
Susciter l'esprit de découverte	Organiser des séjours.	1 aux vacances de printemps et 1 en août	Les séjours ont-ils été mis en place ?
	Inciter les jeunes à aller voir ce qui se passe au-delà de Pordic.	Proposer un temps d'animation à thème par période de vacances.	Combien d'animations thématiques ont eu lieu au cours de l'année ?
	Rencontrer différents publics.	1 animation par période de vacances avec les résidents de l'EHPAD.  Poursuivre les passerelles avec la maison de l'enfance.	Quelles animations ont-été proposées ?
	Proposer de nouvelles activités.	Travailler avec de nouveaux partenaires.	Quels ont été les nouveaux partenaires ?

Vivre ensemble et citoyenneté	S'appuyer sur leurs atouts et ceux de Pordic pour boucler le financement des projets dans une démarche solidaire et citoyenne.	Créer un événement avec les jeunes pour les jeunes.	Quelle(s) action(s) ont été mise(s) en place ?
	Faire que les jeunes parlent de leur structure.	Rencontrer les jeunes sur leurs lieux de vie (collèges, salles de sports, médiathèque, ...).  Pourquoi ne pas travailler en lien avec les jeunes élus du CME ?	

### III- Le projet de fonctionnement

#### 1- Les périodes d'accueil

L'équipe du PAJ reçoit le public tous les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Des activités sont proposées ponctuellement les mercredis, vendredis soirs ou samedis.

Pendant les vacances, la structure fonctionne de 9h à 12h et 14h à 18h. Il est possible rester déjeuner au restaurant scolaire entre 12h et 14h. Un programme d'animation est proposé aux jeunes pour les périodes suivantes :

- vacances d'automne : du 22 octobre au 2 novembre 2018,
- vacances d'hiver : du 11 février au 22 février 2019,
- vacances de printemps : 8 avril au 20 avril 2019,
- vacances d'été : du 8 juillet au 2 août 2019 et du 19 au 31 août 2019.

Fermeture du PAJ à Noël et deux semaines en août.

#### 2- Une journée type

**9h00** : ouverture de la structure et accueil des jeunes

- les faire penser à aller se présenter au comptoir pour vérifier les absents / les présents et prévoir le nombre de repas
- en cas de sortie à la journée, il est préférable que l'équipe d'animation arrive 15 minutes plus tôt afin de revoir l'organisation et d'aller chercher les goûters

**9h15/11h45** : activités

- chaque jeune va dans l'atelier qu'il a choisi
- l'animateur les accompagne, leur fournit le matériel préparer au préalable et leur montre les étapes successives à réaliser
- il faut penser à prévoir un temps de rangement adapté à l'activité en collaboration avec les jeunes

**11h45/13h15** : aller/retour et repas au restaurant scolaire pour ceux qui se sont inscrits

- les jeunes qui déjeunent chez eux peuvent quitter le local à la fin de l'activité
- 12h00 → les jeunes qui mangent au restaurant scolaire sont accompagnés par un animateur (penser à fermer la porte du local) pour le temps du déjeuner
- 13h15 → départ du restaurant scolaire

**13h15/14h** : temps calme/ temps en autonomie sous la surveillance d'un animateur

- les jeunes qui ont déjeuné au restaurant scolaire reviennent au local soit pour lire, faire un jeu de société, faire un jeu en extérieur, ...
- les jeunes qui ont mangé chez eux ou dont l'activité ne commence qu'à 14h doivent attendre l'ouverture des portes

**14h/16h30** : activités

- accueillir les jeunes
- les faire penser à aller se présenter au comptoir pour vérifier les absents / les présents
- chaque jeune va dans l'atelier qu'il a choisi
- l'animateur les accompagne, leur fournit le matériel préparer au préalable et leur montre les étapes successives à réaliser
- il faut penser à prévoir un temps de rangement adapté à l'activité en collaboration avec les jeunes

**16h30/17h** : collation

- en général, le goûter se compose d'eau, d'un fruit / d'un yaourt + un ou deux gâteaux
- le goûter peut aussi être une dégustation suite à un atelier cuisine
- les jeunes sont associés à la distribution et au rangement du goûter
- ce temps permet aussi de faire un retour sur la journée avec les jeunes et de prendre en compte leur avis

**17h/18h** : départ selon les horaires de fin d'activité et accueil informel (jeux de société, tournoi de baby-foot, ...)

- les jeunes peuvent quitter la structure si l'activité à laquelle ils ont participé est terminée
- ils peuvent également rester jusque 18h s'ils le souhaitent tout en instaurant des moments conviviaux ( fin de journée petit jeux tous ensemble, debriefing de la journée, petite réunion jeunes)
- **SEULS LES JEUNES AYANT L'AUTORISATION PARENTALE PEUVENT QUITTER LA STRUCTURE** (cf. le tableau récapitulatif qui se trouve au comptoir d'accueil) ce temps peut aussi être consacré à une animation
- une fois tous les jeunes partis, fermeture des portes

## IV- Les moyens

### 1- L'équipe

- **Marie Bescond**, (B.E.A.T.E.P + module direction équivalence BAFD),
- **Constance Leffondré** (B.A.F.D), directrice
- **Céline Orhan** (B.A.F.D),
- **Laura Pognogec** (B.A.F.A), animatrice.

Rôle du directeur	Rôle des animateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>- être garante du projet pédagogique</li><li>- accompagner l'équipe dans son parcours de formation ou professionnel</li><li>- mettre à disposition un cahier d'infirmier</li><li>- fixer des objectifs dans le cadre de suivi d'un stagiaire</li><li>- prévoir des réunions de bilan- une fois par semaine au cours duquel chaque membre de l'équipe pourra prendre la parole</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- prendre en compte le projet pédagogique</li><li>- se poser en adulte référent</li><li>- adopter un langage adapté</li><li>- être vigilante à la sécurité morale et physique des jeunes</li><li>- faire preuve d'anticipation (réaliser des projets d'animation avec des critères d'évaluation précis, préparer un modèle pour les activités manuelles)</li><li>- répondre aux demandes des adolescents et des familles</li><li>- savoir réagir face à un conflit entre jeunes ou face à l'attitude déplacée d'un jeune</li><li>- valoriser les jeunes</li><li>- à chaque fois qu'un enfant est soigné, veiller à remplir le cahier d'infirmier avec le nom de l'enfant, la description de l'incident les soins administrés, la date</li></ul>

Les jeunes accueillis sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation. Ils s'inscrivent au PAJ pour partager un temps de loisirs convivial avec leurs amis et faire connaissance avec de nouveaux jeunes. Un règlement intérieur est remis à chaque jeune lors de sa première inscription. Ainsi il connaît le cadre donné à son temps de loisirs au PAJ et peut le vivre pleinement.

Chaque animateur doit se porter garant de la sécurité de tous à tout moment. Pour ce faire, tous les animateurs sont équipés d'une trousse de secours avec le matériel recommandé. Aussi, l'équipe devra se monter vigilante et vérifier pour chaque activité les bonnes conditions de mise en place et remédier aux éventuels problèmes. Les animateurs devront aussi se porter garants de la sécurité affective du jeune au sein du groupe. Une attitude bienveillante et attentive permettra donc à l'équipe d'identifier les signes d'un possible problème.

### 2- Le budget

Le Pordic Accueil Jeunesse dispose d'un budget annuel qui est réparti sur différentes périodes d'accueil en trois catégories : transports, prestataires et fournitures.

## V- L'évaluation

Des réunions d'équipe sont programmées tous les quinze jours. C'est l'occasion d'échanger sur les projets en cours, de réfléchir au programme d'activités et de faire le point sur les avancées concernant les objectifs établis en début d'année.



La grille d'évaluation ci-après permettra à l'équipe de faire le bilan de l'année.

**L'organisation :**

	Très satisfaisant	Satisfaisant	A améliorer	Insatisfaisant	Non évalué
Les tâches sont-elles bien réparties ?					
Les locaux					
Les moyens matériels					
Les moyens financiers					
Les moyens de transport					
Le respect des horaires					
Les modalités d'inscription					
Le déroulement des inscriptions					
La gestion des situations imprévues					

**L'équipe:**

	Très satisfaisant	Satisfaisant	A améliorer	Insatisfaisant	Non évalué
L'investissement de chacun					
Les relations avec la directrice					
La prise en compte du projet éducatif					
La prise en compte du projet pédagogique					

**Les jeunes et les familles :**

	Très satisfaisant	Satisfaisant	A améliorer	Insatisfaisant	Non évalué
Le retour des jeunes					
Le retour des familles					

Attitude des jeunes (écoute, échanges...)					
La gestion des conflits lors de l'accueil					
Prise en compte des suggestions des jeunes et des parents					

**Les activités :**

	Très satisfaisant	Satisfaisant	A améliorer	Insatisfaisant	Non évalué
La préparation					
Le déroulement					
La variété des activités					